



Hôtel de Ville

Place de l'Hôtel de Ville
93420 Villepinte

Tél. : 01 41 52 53 00

Mail : courrier@ville-villepinte.fr

www.ville-villepinte.fr

Pour le dépôt du dossier, Les horaires sont :
Du Lundi au Vendredi de 08 heures 30 à 11 heures 30
De 13 heures 30 à 16 heures 30
Le samedi de 08 heures 30 à 11 heures 15

LE MARIAGE CIVIL

Attention

*Votre dossier de mariage doit être déposé 6 semaines minimum
avant la date prévue.*

*La date de célébration du mariage sera fixée par les futurs époux
uniquement lors du dépôt du dossier de mariage et
l'heure sera imposé par l'officier d'Etat Civil selon le
fonctionnement des services.*

*Le dépôt du dossier doit être impérativement effectué par
les deux futurs époux.*

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA
REFUSÉ**

Remis :

Aux intéressés

Autre

Par _____

Où s'adresser ?

A LA MAIRIE

- ◆ du domicile habituel de l'un ou de l'autre des futurs mariés.
- ◆ de la nouvelle résidence de l'un des deux si elle date d'au moins 1 mois.

Les Conditions Légales pour se Marier

- ◆ Avoir 18 ans révolus. Néanmoins, il est loisible au procureur de la République du lieu de célébration du mariage, d'accorder des dispenses d'âge pour des motifs graves (Article 145 du code civil)
- ◆ Ne pas avoir de lien de parenté.
- ◆ Etre célibataire, veuf (ve) ou divorcé(e).
- ◆ L'officier d'état civil ne marie que les personnes saines d'esprit, les états d'ivresse et de folie étant rédhibitoire.
- ◆ Les mariés doivent être présents à la cérémonie du mariage afin de conserver la liberté du consentement jusqu'au dernier moment.

ATTENTION :

Les pièces déposées pour le mariage ne sont pas rendues.

Merci de remplir très lisiblement ce dossier pour éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte de mariage.

**PUBLICATION DES BANS
ACTE DE MARIAGE
LIVRET DE FAMILLE**

Nom	
Prénoms	
date et lieu de naissance	
domicile	

et

Nom	
Prénoms	
date et lieu de naissance	
domicile	

demandons l'ordre suivant :

1er conjoint (nom et prénoms)	
2ème conjoint (nom et prénoms)	

Nous prenons acte que l'ordre choisi sera celui qui sera inscrit dans la publication des bans, l'acte de mariage et le livret de famille, que cet ordre est immuable.

Fait à Villepinte, le

	1er conjoint	2ème conjoint
Signatures		

Ressortissants Français

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

COPIE INTEGRALE D'ACTE DE NAISSANCE AVEC UNE VALIDITÉ DE MOINS DE 3 MOIS (à la date du dépôt du dossier + à la date du mariage)

- Délivré par la mairie du lieu de naissance si vous êtes né(e) en France

- Délivré par le Ministère des Affaires Etrangères si vous êtes né(e) à l'Étranger et de nationalité française

• Adresse

Ministère des Affaires Etrangères

Service Central de l'État Civil

11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09

Tél : 0 826.08.06.04. Fax : 02. 51. 77. 36. 99 Email : www.diplomate.gouv.fr

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

PIECE D'IDENTITÉ et la photocopie (Carte nationale d'identité, Passeport)

Ressortissants Etrangers

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

COPIE D'ACTE DE NAISSANCE VENANT DU PAYS ET SA TRADUCTION (par un traducteur assermenté par la cour d'appel de Paris) **VALIDITÉ DE MOINS DE 6 MOIS**

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

FICHE INDIVIDUELLE D'ETAT CIVIL VALIDITÉ DE MOINS DE 6 MOIS
Délivré par le Consulat ou l'Ambassade du Pays en France

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

CERTIFICAT DE COUTUME VAIDITÉ DE MOINS DE 1 AN
Délivré par le Consulat ou l'Ambassade du Pays en France

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

CERTIFICAT DE CELIBAT VALIDITÉ DE MOINS DE 6 MOIS
Délivré par le Consulat ou l'Ambassade du Pays en France

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

ACTE DE MARIAGE ET ACTE DE DIVORCE VENANT DU PAYS ET SA TRADUCTION VALIDITÉ DE MOINS DE 6 MOIS
+ **ATTESTATION DE DIVORCE DÉFINITIF VALIDITÉ DE MOINS DE 6 MOIS**
Délivré par le Consulat ou l'Ambassade du Pays en France

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

PIECE D'IDENTITÉ et la photocopie (Carte nationale d'identité, Passeport)

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

PHOTOCOPIE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU TRADUCTEUR ASSERMENTÉ PAR LA COUR D'APPEL DE PARIS (Liste fournie en mairie sur demande)

Réfugiés et Apatrides

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

COPIE D'ACTE DE NAISSANCE AVEC UNE VALIDITÉ DE MOINS DE 3 MOIS

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

CERTIFICAT DE COUTUME

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

PIECE D'IDENTITÉ et la photocopie (Carte nationale d'identité, Passeport, Carte de séjour)

• Adresse

OFBRA

45, rue Robespierre 94136 FONTENAY SOUS BOIS

Pour Tous

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

- ATTESTATION SUR L'HONNEUR** (justifiant de 1 mois minimum de résidence continue à la date de la publication) *PIECES ANNEXEES à compléter*

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE AU NOM DES FUTURS ÉPOUX de moins de 3 mois ORIGINAL ET LA PHOTOCOPIE**

ET EN PLUS DU JUSTIFICATIF DE DOMICILE POUR LES FUTURS EPOUX HEBERGÉS, IL FAUT :

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
+ Justificatif de domicile **AU NOM DE L'HÉBERGEANT de moins de 3 mois ORIGINAL ET LA PHOTOCOPIE**
+ Photocopie de la Pièce d'Identité de l'hébergeant

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

- VEUF / VEUVE**
Copie d'acte de décès du précédent conjoint de **moins de 3 mois** (Article 228 du Code Civil)

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

- PERSONNE DIVORCÉE**
Copie d'acte de mariage avec mention de divorce de **moins de 3 mois**

1^{er} conjoint 2^{ème} conjoint

- MILITAIRES ENGAGÉS**
Certains militaires doivent pour se marier, obtenir l'autorisation préalable de leurs supérieurs :
(Article 376-1 de l'instruction Générale relative à l'état civil).

Témoins

Il est rappelé que le nombre des témoins obligatoire est de 2 minimum et 4 maximum.
Les témoins doivent être âgés de **plus de 18 ans.**

- LISTE DES TEMOINS AVEC PROFESSION ET ADRESSE DE CHACUN D'EUX**
PIECES ANNEXÉES à compléter
- PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITÉ POUR CHACUN D'EUX**

Enfants

- COPIE D'ACTE DE NAISSANCE AVEC UNE VALIDITÉ DE MOINS DE 3 MOIS**
(uniquement si les enfants sont issus de l'union des futurs époux)
- Délivré par la mairie du lieu de naissance si l'enfant est né en France
 - Délivré par le Ministère des Affaires Etrangères si l'enfant est né à l'Étranger et de nationalité française

DOSSIER DE MARIAGE

A compléter lisiblement et à remettre à l'officier d'ETAT CIVIL

1^{ER} CONJOINT

NOM _____ Prénoms (tous)

(en majuscules)

Date de naissance _____ Lieu de Naissance

(Jour/Mois/Année)

(Ville et département)

Nationalité

Domicile

(adresse complète)

Profession

Numéro de téléphone _____

Célibataire

Veuf / Divorcé de

depuis le

(Nom et prénoms du précédent conjoint)

Résidant (facultatif)

(adresse complète) depuis au moins un mois

PARENTS DU 1^{ER} CONJOINT

NOM du père _____ Prénoms (tous)

(en majuscules)

Domicilié à

(adresse complète)

Profession

retraité
décédé

ET DE

NOM de la mère _____ Prénoms (tous)

(Nom de jeune fille)

Domiciliée à

(adresse complète)

Profession

retraitée
 décédée

Fait à _____, Le _____

SIGNATURE DU 1^{ER} CONJOINT

2^{ème} CONJOINT

NOM _____ Prénoms (tous)

(en majuscules)

Date de naissance _____ Lieu de Naissance

(Jour/Mois/Année)

(Ville et département)

Nationalité

Domicile

(adresse complète)

Profession

Numéro de téléphone _____

Célibataire
 Veuve / Divorcée de _____ depuis le

(Nom et prénoms du précédent conjoint)

Résidente (facultatif)

(adresse complète) depuis au moins un mois

PARENTS DU 2^{ème} CONJOINT

NOM du père _____ Prénoms (tous)

(en majuscules)

Domicilié à

Profession

retraité
 décédé

ET DE

NOM de la mère _____ Prénoms (tous)

(Nom de jeune fille)

Domiciliée à

Profession

retraitée
 décédée

Fait à _____, Le _____

SIGNATURE DU 2^{ème} CONJOINT

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS ÉPOUX

NOMBRE D'ENFANTS

LIVRET DE FAMILLE : OUI NON

NOM _____ PRÉNOM _____ DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____
NOM _____ PRÉNOM _____ DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____
NOM _____ PRÉNOM _____ DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____

Contrat de mariage oui non

Signé le _____ Chez Maître _____

Adresse après le mariage : _____

Attestation sur l'honneur de non **M**ariage et de non **R**emariage
1^{er} CONJOINT

- En application de l'article 433.20 du Code pénal. Le fait pour une personne engagée dans les liens du mariage d'en contracter un autre avant la dissolution du précédent est puni d'un an d'emprisonnement et de 45.000 € d'amende.

Je soussigné(e) _____
Nom (en majuscules) et prénoms

Né(e) le _____ à _____

ATTESTE SUR L'HONNEUR

être célibataire

ne pas être remarié(e)

être veuf (ve) depuis _____

Fait à _____, Le _____

SIGNATURE

*A*ttestation sur l'honneur de non *M*ariage et de non *R*emariage
2^{ème} *CONJOINT*

- En application de l'article 433.20 du Code pénal. Le fait pour une personne engagée dans les liens du mariage d'en contracter un autre avant la dissolution du précédent est puni d'un an d'emprisonnement et de 45.000 € d'amende.

Je soussigné(e) _____
Nom (en majuscules) et prénoms

Né(e) le _____ à _____

ATTESTE SUR L'HONNEUR

- être célibataire
- ne pas être remarié(e)
- être veuf (ve) depuis _____

Fait à _____, Le _____

SIGNATURE

*A*ttestation sur l'honneur de domicile

1^{er} CONJOINT

o (Article 361 de l'IGREC, 74, 165, 166 et 191 du C. c)

Je soussigné(e) _____
Nom (en majuscules) et prénoms

Né(e) le _____ à _____

ATTESTE SUR L'HONNEUR

être domicilié(e) à (**adresse complète**)

Depuis le _____

Ou / et résident(e) à (**adresse complète**)

Depuis le _____

Fait à _____, Le _____

SIGNATURE

*A*ttestation sur l'honneur de domicile 2^{ème} *CONJOINT*

o (Article 361 de l'IGREC, 74, 165, 166 et 191 du C. c)

Je soussigné(e) _____
Nom (en majuscules) et prénoms

Né(e) le _____ à _____

ATTESTE SUR L'HONNEUR

être domicilié(e) à (**adresse complète**)

Depuis le _____

Ou / et résident(e) à (**adresse complète**)

Depuis le _____

Fait à _____, Le _____

SIGNATURE

Liste des Témoins du Mariage

1^{er} Témoin

2^{ème} Témoin

Nom _____
Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom d'épouse

Nom _____
Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom d'épouse

Prénoms _____

Prénoms _____

Profession _____

Profession _____

Domicile _____

Domicile _____

Téléphone _____

Téléphone _____

3^{ème} Témoin

4^{ème} Témoin

Nom _____
Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom d'épouse

Nom _____
Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom d'épouse

Prénoms _____

Prénoms _____

Profession _____

Profession _____

Domicile _____

Domicile _____

Téléphone _____

Téléphone _____

NOTE : Les témoins du mariage sont au nombre de deux au moins et de quatre au plus. Ils devront être âgés de 18 ans au moins. S'ils sont titulaires de décorations, ils doivent justifier de leur qualité par un document officiel. Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Nous attestons sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées dans ce dossier et nous avons bien pris note que ce dernier et les pièces annexes seront envoyés au Tribunal de Grande Instance de Bobigny.

Fait à _____, le

SIGNATURE DES FUTURS

ÉPOUX

